

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2021

Présents : Laurent THOMAS, Florence POYET TISSOT, Christian VACHEZ, Yves CHARLIOT, Jérémy CHARLES, Fabien DIARD, Romain DUCHEZ, Caroline ESPARVIER-CHABRIT, Michèle GIL, Stéphanie MEUNIER, Philippe TEJEDOR.

## APPROBATION DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 COMMUNE ET ASSAINISSEMENT

Après délibération le conseil municipal approuve le compte administratif 2020, après avoir pris connaissances des dépenses et des recettes effectuées.

### VOTE DES TAXES

Le conseil municipal prend connaissance du nouveau schéma de financement issu de la refonte de la fiscalité locale.

A savoir, la suppression de la Taxe d'habitation, remplacée par le transfert de la part départementale aux communes, soit 15,30%, dans le respect des règles de plafonnement d'après un calcul avec coefficient correcteur.

Après délibération, le conseil municipal décide des taux de la taxe foncière pour 2021 :

TFB : 21,52% TFNB : 21,97%

### VOTE DES SUBVENTIONS AUX DIVERSES ASSOCIATIONS

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide d'allouer une subvention aux diverses associations retenues pour un montant de 3990,00€, comprenant le voyage scolaire des élèves de CM1 et CM2 pour un montant de 1800,00€.

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 COMMUNE ET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal vote le Budget Primitif 2021 du budget de la commune et celui de l'assainissement après avoir pris connaissances des montants proposés en fonctionnement et investissement.

### QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le CM :

- Du voyage scolaire des classes de Monsieur VENET et de Madame DARMET. 18 élèves de CM1 et CM2 de Mizérieux partiront (suivant les conditions sanitaires) en classe verte fin juin. Un séjour à la Bourboule pour découvrir les Volcans d'Auvergne et le site Vulcania est prévu.
- De l'ouverture des droits à la retraite de la secrétaire à partir du 1 septembre 2021, et des possibilités de poursuivre à temps partiel, contractuel, son activité.